

# PROGRAMME DE FORMATION

## BPJEPS MENTION BASKETBALL LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE BASKETBALL

RNCP40423 - MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES -  
Arrêté du 5 février 2025 portant création de la mention « activités de basket-ball » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »

### FORMATION PROFESSIONNELLE



## DEVENEZ SALARIÉ(E) DE CLUB

#### Educateur sportif



- Délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif

#### Polyvalence



- Développez vos compétences et devenez : animateur, formateur, administrateur et développeur de votre club, à temps plein.

Formation d'un an, en alternance (contrat d'apprentissage)



FLASHEZ LE QR CODE POUR  
EN SAVOIR PLUS



03.20.16.93.75



[irfbb@hautsdefrancebasketball.org](mailto:irfbb@hautsdefrancebasketball.org)



Le Brevet Professionnel de Jeunesse et de l'Éducation Physique et Sportive (BPJEPS) spécialité "Basketball" est un diplôme professionnel de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports. Il permet d'exercer une activité professionnelle (carte professionnelle d'éducateur sportif) en toute autonomie et permet d'être employé à plein temps au sein d'une structure sportive.

### Les objectifs sont :

- Être capable d'**encadrer** tout public, dans tout milieu et toute structure
- Être capable de **mettre en œuvre un projet d'animation** s'inscrivant dans le projet de la structure
- Être capable de **concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball** jusqu'aux niveaux de compétitions départementales
- Être capable de **mobiliser les techniques du basketball** pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'animation ou d'apprentissage

### Il permet de :

Devenir éducateur sportif de basketball et de se former en tant que :

- **ANIMATEUR** : animer et encadrer des activités dans les collectivités territoriales, les clubs et dans les écoles.
- **ADMINISTRATEUR** : gérer une partie des tâches administratives de sa structure.
- **FORMATEUR** : être en mesure de former et d'accompagner la formation des licenciés de sa structure.
- **DÉVELOPPEUR** : mener des projets et des actions permettant de structurer et développer la pratique du basketball dans son club et sur son territoire.

### Durée et rythme d'alternance :

Le BPJEPS Basketball est une formation de 1600 heures, en alternance : 600h en centre de formation et 1000h en structure/club

La formation se déroule sur 1 an avec :

Chaque Lundi (9h-12h / 13h30-17h30) : cours en Présentiel

Chaque Mardi matin (9h-12h) : cours en Enseignement à Distance (EAD = cours en visioconférence)

Chaque Mardi après-midi, cours en Formation à Distance (FoAD = e-learning en autonomie).

1ère semaine de vacances scolaires : stage en présentiel 4 ou 5 jours

Le reste de la semaine et des vacances : l'apprenti s'organise avec son entreprise, dans le respect du code du travail.

Plusieurs types de **FoAD** seront demandés :

- Défi Terrain : une commande de préparation de séance ou de cycle, par exemple. C'est un travail qui permet de se pencher concrètement sur le sujet et d'expérimenter en formalisant une préparation. Des débriefs individuels et/ou collectifs seront fait lors des EAD ou des présentiels.

- E-learning : du contenu e-learning (parcours d'apprentissage en autonomie) sera demandé afin d'approfondir, ou découvrir du contenu de formation.

### Prix de la formation :

La formation au BP JEPS est une formation éligible au contrat d'apprentissage et de professionnalisation. Dans ce cadre, la formation est entièrement prise en charge (donc gratuite) pour l'apprenti(e), par l'OPCO de la structure ou du club employeur, qui pourra à ce titre bénéficier d'une aide unique gouvernementale de 5 000€ (Décret n° 2026-168 du 6 mars 2026 relatif à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis)

Toutefois, des frais de dossier d'un montant de 60€ seront à la charge de l'apprenti(e) lors de l'inscription.

Une simulation financière gratuite est possible au : 01 53 94 26 10

A titre d'information, le coût en auto-financement est de 6 000€, soit 10€/heure. Le coût NPEC en apprentissage est de 8 828€

### Prérequis d'entrée en formation :

- Avoir 17 ans ou plus (au moment de l'inscription)
- Répondre aux Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) :
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat de non-contre-indication à la pratique du basket-ball datant de moins d'un an (à la date d'entrée en formation)
- Être capable de justifier de la pratique de l'activité pendant au moins une année sportive
- Être admissible aux tests d'entrée en formation
- Avoir un employeur dans les 3 mois suivant le début de formation

Il est possible de commencer la formation sans employeur. L'apprenti(e) a alors 3 mois pour trouver une structure d'accueil.

### Calendrier des étapes clés

Le parcours de certification commence dès la sélection et s'étale sur toute l'année de formation :

- ❖ Fin des inscriptions : 29 mai 2026.
- ❖ Tests d'entrée (Positionnement) : 3, 4 et 5 juin 2026. Ces tests comprennent un entretien oral de motivation, une mise en situation pédagogique sur le terrain (15 min) et une épreuve écrite de retranscription et questionnaire.
- ❖ Rentrée officielle : Lundi 17 août 2026.
- ❖ Visites de suivi en structure : Une première visite en septembre/octobre (emploi du temps et missions) et une seconde en février/mars (projection finale).
- ❖ Période des certifications finales : Mi-avril 2027 pour le BC3 et fin mai 2027 pour les BC1 et BC2

### Modalités des Tests d'entrée en formation :

Plusieurs épreuves seront organisées afin d'évaluer le niveau initial des stagiaires. Les épreuves seront composées d'un écrit, d'un oral et de tests techniques. Les jurys seront constitués de formateurs et d'experts. Chaque épreuve sera notée sur 20 et permettra de présenter un classement des candidats explicite et qui permettra de définir une liste complémentaire en cas de surnombre.

En cas de sous-nombres, les tests ont alors une valeur formative permettant de mieux identifier le profil des candidats.

A l'issue des tests d'entrée, la liste des admis sera transmise et une liste complémentaire pourra être établie. Il pourra être proposé aux candidats admis sur liste complémentaire, de rejoindre une autre session si celle-ci n'est pas complète.

Si le nombre de candidats sur une session est insuffisant pour la mettre en place, nous pourrons également proposer aux candidats admis de rejoindre une autre session si des places sont vacantes et si toutes les conditions sont réunies pour que le stagiaire puisse suivre la formation dans de bonnes conditions (distance géographique...)

### **L'épreuve écrite :**

Un formateur lit un texte (en rapport avec l'activité) à voix haute, à vitesse modérée et une seule fois. Les candidats prennent des notes, puis un questionnaire leur est distribué. Les candidats répondent à un questionnaire (4 questions fermées, une ouverte) qui vise à vérifier la compréhension et la portée du texte. Les candidats argumentent en s'appuyant sur leur expérience (50 lignes maximum). L'utilisation des schémas est autorisée. La note globale tiendra compte de la syntaxe, de l'orthographe et de l'écriture. Les candidats disposent d'une heure pour répondre au questionnaire.

Objectifs :

- Être capable de soutenir son attention pour discerner les informations pertinentes extraites du texte sous forme de notes, dans la perspective de répondre aux questions qui seront posées.
- Être capable de saisir le sens des questions posées pour y répondre de manière cohérente.
- Être capable de donner un ou plusieurs points de vue argumentés pour être le plus convaincant possible. Cette épreuve permet d'évaluer un niveau minimum d'expression écrite (grammaire, vocabulaire, syntaxe) nécessaire, pour suivre au mieux une formation de niveau IV. Cette épreuve permet d'apprécier le potentiel du candidat à produire des documents relatifs à l'activité professionnelle.

### **L'épreuve orale :**

Un entretien avec un jury, composé de deux personnes, d'une durée de 20 minutes s'appuyant sur un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation présentés par le candidat sera organisé.

Objectifs :

- Être capable de se présenter.
- Être capable de retracer ses expériences antérieures en relation avec l'animation sportive ou socio-éducative pour en dégager ses motivations.
- Être capable de comprendre et de répondre aux questions du jury.
- Être capable de mettre en évidence ses connaissances du milieu afin de dégager une ébauche de projet professionnel.
- Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'expression orale et de communication, et de vérifier l'adéquation entre le parcours du candidat et son projet de formation professionnelle.

### **L'épreuve Technique :**

Les candidats s'organisent par groupe (maximum 3) afin de construire ensemble un exercice de fondamentaux individuels au choix parmi : Dribble / Passe / Tir. 45 minutes de préparation par groupe. Ils ne peuvent traiter le même sujet dans un même groupe.

Une fois la préparation commune terminée, ils passent individuellement sur le terrain, démontrent l'exercice "à leur rythme" et l'animent avec un groupe support composé des autres candidats. Durée de l'exercice : 15 minutes.

### Accompagnement des stagiaires :

Tout au long de la formation, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé afin de favoriser leur progression et la réussite aux épreuves certificatives. Un positionnement initial permet d'identifier le profil et les besoins de chaque stagiaire en début de parcours. Des échanges réguliers avec l'équipe pédagogique, ainsi que des visites de suivi en structure d'alternance, permettent d'assurer un accompagnement continu et d'adapter les contenus aux réalités professionnelles rencontrées sur le terrain. Cet accompagnement vise également à aider le stagiaire à structurer son projet professionnel et à préparer son insertion dans le secteur sportif.

### Modalités de certification :

#### **BC1 : Démarche de projet (Fin mai 2027) :**

*Dates des certifications : 19/20/21 Mai 2027*

*Dates rattrapages : 22/23/25/25 Juin 2027*

Ce bloc évalue la capacité à concevoir et réaliser un projet d'animation sportif.

- Épreuve écrite : Rédaction d'un dossier personnel de 25 pages maximum présentant un projet réel mené dans le club d'alternance.
- Soutenance orale : Présentation du projet par le candidat (20 min maximum) suivie d'un échange avec le jury (30 min maximum) pour vérifier l'acquisition des compétences en gestion de projet.

#### **BC2 : Communication et valorisation (Fin mai 2027) :**

*Dates des certifications : 19/20/21 Mai 2027*

*Dates rattrapages : 22/23/25/25 Juin 2027*

Ce bloc porte sur la promotion (communication) des activités de la structure.

- Supports : Présentation de supports personnels illustrant deux actions de valorisation menées auprès de deux publics distincts (ex: création de visuels, réseaux sociaux).
- Entretien : Présentation orale illustrée (10 min maximum) suivie d'un échange avec les évaluateurs (15 min maximum).

#### **BC3 : Pratiques et sécurité du Basketball (Mi-avril 2027) :**

*Dates des certifications : 14/15 Avril 2027*

*Dates rattrapages : 11/12/13/14 Mai 2027*

C'est le bloc technique spécifique à la discipline, divisé en deux épreuves certificatives.

- Épreuve 1 – Conception et analyse d'un cycle :

- Dépôt d'un document écrit présentant un cycle de 6 séances minimum (dont au moins 4 ont été réalisées en club).
  - Entretien de 45 minutes portant sur la démarche de conception, la planification et l'évaluation du cycle.
- Épreuve 2 – Conduite d'une séance en situation professionnelle :
    - Mise en situation réelle : Animation d'une séance de 45 à 90 minutes au sein du club, devant un public réel (hors stagiaires BPJEPS).
    - Évaluation in situ : Présence obligatoire de deux évaluateurs sur le terrain (aucune évaluation à distance possible).
    - Entretien post-séance : Échange de 40 minutes pour analyser et justifier les choix pédagogiques, techniques et surtout les mesures de sécurité garantissant l'intégrité des pratiquants.

### Jury et validation finale

Le Jury final est l'instance souveraine qui valide officiellement l'obtention du diplôme et qui atteste de l'acquisition de l'ensemble des compétences requises

- **Le Jury** : Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A et composé à 50 % de cadres techniques d'État, ainsi que de représentants des professions du sport (employeurs et salariés).
- **Obtention du diplôme** : Le diplôme est délivré par le recteur de région académique (DRAJES) par capitalisation. Cela signifie que chaque bloc validé est acquis définitivement ; il faut valider les trois blocs pour obtenir le brevet professionnel complet.

### Contenus de la formation

La formation est un Brevet Professionnel de Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive (BPJEPS). C'est donc un diplôme professionnel de niveau 4, délivré par le Ministère des Sports. Pour l'obtenir il est donc obligatoire de valider 3 BC (Bloc de Compétence), présentées ci-dessous, pour obtenir le diplôme. Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétence (BC)

Période Période 1 : Septembre / Octobre  
Période Période 2 : Novembre / Décembre

Période 3 : Janvier / Février  
Période 4 : Mars / Avril  
Période 5 : Mai / Juin/ Juillet

<b>BC1 : concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animations dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b>			
<b>Préperiode</b>	<b>Thematique</b>	<b>Total heures</b>	<b>Types</b>
1	Demarche projet : Alignement	3	Synchrone
1	Introduction au parcours	3	Asynchrone
1	Responsabilite educative - VSS	3	Synchrone
2	Valeurs de la Republique et laicite	3	Synchrone
3	Conception de projet	12,5	Asynchrone, Presentiel
3	Egalite, inclusion et diversite dans le sport	3	Synchrone

4	Evaluation des projets	16,5	Asynchrone, Presentiel, Synchrone
4	Sport et developpement durable	6	Asynchrone, Synchrone
4	VSS, Prevention	3	Synchrone
5	Former ses dirigeants	3	Synchrone
5	Intervenant Projet Club	6	Synchrone
5	Projet Club	3	Asynchrone
1 et 2	Recueil d'informations et analyse des besoins	69	Asynchrone, Presentiel, Synchrone, Synchrone + A
2 - 4 et 5	Evaluation Formative	10,5	Presentiel
3 et 4	Organisation et mise en oeuvre	15,5	Asynchrone, Presentiel, Synchrone

**BC2 : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation**

Période	Thematique	Total heures	Types
1	Animer une equipe technique et/ou de benevoles	3	Synchrone
1	Les outils (Canva, Capcut, Drive...)	3	Synchrone
2	Etude de cas : gerer un budget dans une association	3,5	Presentiel
2	IA : sensibilisation et prevention	3,5	Presentiel
3	Creation d'un evenement club	3,5	Presentiel
3	Le PPF	3,5	Presentiel
4	Guest : presentation	3	Synchrone
5	Avoir une strategie de communication	6	Asynchrone, Synchrone
5	Connaissance de soi	3,5	Presentiel
5	Dresser un bilan	3	Synchrone
5	La prise de parole en public	6,5	Asynchrone, Presentiel
5	Se preparer a un entretien	3,5	Presentiel
5	Se preparer a une certification	3,5	Presentiel
1 et 3	Communication et mobilisation des publics	16	Asynchrone, Presentiel
1 et 5	Creation de contenu	9	Asynchrone, Synchrone
2, 3 et 5	Outils de communication et valorisation des projets	36,5	Asynchrone, Presentiel, Synchrone

**BC3 : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'activités de basket-ball dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure**

Période	Thematique	Total heures	Types
1	Construction de situation pedagogique	3,5	Presentiel
1	FIO : Dribble	3,5	Presentiel
1	FIO : Passe	3,5	Presentiel
1	FIO : Tir	3,5	Presentiel
1	Micro Basket	3,5	Presentiel
1	Projet club : Developpement	3	Synchrone
2	Construction de seance	3,5	Presentiel
2	Fondamentaux du 1c1 : Def	3,5	Presentiel
2	Fondamentaux du 1c1 : Off	3,5	Presentiel
2	Posture et communication d'un animateur	3,5	Presentiel
2	Transiter	3,5	Presentiel
2	Transiter Off / Def et inversement	3,5	Presentiel
3	3x3 : Fondamentaux	3,5	Presentiel
3	Construction d'un cycle (Dossier BC3)	3	Synchrone
3	Construction d'un cycle d'animation	3,5	Presentiel
3	Organisation du surnombre : du rebond au 2c1/3c2	3,5	Presentiel
4	3x3 : Fondamentaux 2.0	3,5	Presentiel
4	Defi Terrain : Rappel preparation de seance	3	Asynchrone
4	Jeu sans ballon, les basiques dans le jeu a 3	3,5	Presentiel
4	Sport Handicap	3	Synchrone
5	Basket Prison	3	Synchrone
5	Construire une strategie	3,5	Presentiel
5	Defi Terrain : Construire une strategie	3	Asynchrone
5	Defi Terrain : Organiser son collectif	3	Asynchrone
5	Defi Terrain : les DATA	3	Asynchrone
5	Forme de jeu	3,5	Presentiel
5	Gerer avant / pendant / apres : la saison	3	Synchrone
5	Gerer avant / pendant / apres : le match	3	Synchrone
5	Les DATA, comment les prendre et les utiliser	3,5	Presentiel
5	Les defenses speciales	3,5	Presentiel
5	Organiser son collectif : Def	3,5	Presentiel
5	Organiser son collectif : Off	3,5	Presentiel
1 et 4	Defi Terrain	3	Asynchrone
1, 2, 3, 4 et 5	Connaissance des publics	50	Asynchrone, Presentiel
1, 2, 3, 4 et 5	Evaluation Formative	14	Presentiel
3, 4 et 5	Defi Terrain : Les pratiques du Basket-ball (BS, BI)	3	Asynchrone
3, 4 et 5	Les pratiques du Basket-Ball (BS, BI)	10,5	Presentiel

La formation repose sur une pédagogie active alternant apports théoriques, mises en situation pédagogiques, études de cas et analyse de pratiques. Les stagiaires sont régulièrement amenés à travailler sur des situations concrètes rencontrées dans leur structure d'alternance afin de favoriser l'appropriation des contenus et le développement des compétences professionnelles. Des travaux individuels et collectifs, des classes virtuelles, ainsi que des modules d'e-learning viennent compléter les temps de formation en présentiel afin de permettre une montée en compétence progressive et adaptée aux réalités du terrain.

### Moyens pédagogiques et techniques :

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques et techniques adaptés aux exigences du diplôme et aux réalités du terrain. Les séances se déroulent dans des gymnases équipés permettant la mise en pratique des situations pédagogiques. Les stagiaires bénéficient également de supports pédagogiques numériques, d'une plateforme de formation en ligne, ainsi que d'outils collaboratifs facilitant les échanges et le suivi des travaux. L'alternance en structure constitue également un support essentiel d'apprentissage, permettant de mettre en application les compétences développées en centre de formation.

### Les débouchés possibles :

#### Les différents types d'employeurs potentiels

Le titulaire du diplôme peut exercer ses fonctions dans des structures variées :

- Clubs de basketball (amateurs ou professionnels).
- Collectivités territoriales et municipalités (services des sports, mairies).
- Instances fédérales : Comités départementaux, Ligues régionales ou la Fédération (FFBB).
- Milieu scolaire et périscolaire : Écoles (intervenant en soutien aux cours d'EPS), centres de loisirs ou structures d'accueil pour adolescents.
- Secteur du tourisme et de l'animation : Camps de vacances ou structures à caractère informel.

#### Missions quotidiennes du diplômé

En tant que membre clé de sa structure, le professionnel peut assurer les missions suivantes :

- Animation technique : Encadrer l'école de mini-basket, les séances de 3x3, le Micro-basket ou encore le Basket Santé pour les séniors.
- Gestion administrative : Assurer les tâches administratives courantes du club.
- Formation : Accompagner la formation des bénévoles, des animateurs du club ou des Officiels de Table de Marque (OTM).
- Communication : Créer des visuels, gérer les réseaux sociaux et valoriser les événements du club.

#### Poursuite de parcours

Après le BPJEPS, de nombreux diplômés poursuivent leur formation pour se spécialiser davantage :

- TTBB (Technicien Territorial de Basketball)
- CPMS (Chargé de Promotion Marketing Sportif) : Pour s'orienter vers le commerce, la prospection et les partenariats.
- DEJEPS Basketball : Pour ceux qui souhaitent devenir des techniciens experts du haut niveau.
- Enseignement supérieur (STAPS, école de management, Concours de la fonction publique territoriale)

## Personne en situation de handicap

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, l'IRFBB HDF étudie toutes les situations particulières et/ou de handicap des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. En partenariat avec le CFA SAT Normandie, un référent handicap est chargé d'accompagner chaque stagiaire selon ses besoins particuliers.

## Coordonnées des lieux de formation

- **Lieu de formation : session Sud : Saint-Quentin**

Gymnase Pierre Laroche, 2 Rue André Godin, 02100 Saint-Quentin

Siège du Comité Départemental de Basketball de l'Aisne, 203 Rue de Paris, 02100 Saint-Quentin

- **Lieu de formation : session Centre : Phalempin**

Gymnase du Complexe sportif Jacques Hermant, Rue du Ponchelet, 59133 Phalempin

Siège de la Ligue Régionale des Hauts-de-France de Basketball, 30 Rue Albert Hermant, 59133 Phalempin.

- **Lieu de formation : session Littoral : Calais**

Complexe Sportif et culturel Calypso, 730 Rue Roger Martin du Gard - 62100 Calais

## Contact :

Alexandra Godart - Responsable administrative Ligue

- Mail : [agodart@hdfbasket.org](mailto:agodart@hdfbasket.org)
- Numéro : 03 20 16 93 75

Ludovic Puigcerber - Coordinateur de la formation

- Mail : [lpuigcerber@hdfbasket.org](mailto:lpuigcerber@hdfbasket.org)
- Numéro : 06 31 80 91 19



Rémi Dussart - Référent de formation

- Mail : [rdussart@hdfbasket.org](mailto:rdussart@hdfbasket.org)
- Numéro : 06 78 45 09 63

Jackie Blanc Gonnet – Référente handicap du CFA FFBB

- Mail : [jblancgonnet@ffbb.com](mailto:jblancgonnet@ffbb.com)
- Numéro : 06 82 41 13 93



Virginie Briant – Référente administrative et comptable du CFA FFBB

- Mail : [vbriant@ffbb.com](mailto:vbriant@ffbb.com)
- Numéro : 01 53 94 27 59

Gabriel Di Fusco - Référent insertion professionnel du CFA FFBB

- Mail : [gdifusco@ffbb.com](mailto:gdifusco@ffbb.com)

- Tel : 01 53 94 27 59

